A 310 ALPINE RENAULT

TYPE 1600 VE ~ TYPE 1600 VF *

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Modèle à carburateurs.
Modèle à injection électronique * destiné exclusivement à certains pays d'exportation.

Dans ce document, certaines indications annulent et remplacent les indications correspondantes figurant dans la notice de base.

www.A310L4.com

PAGE 7 : GRAISSAGE DES ROULEMENTS DE ROUES AV :
Tous les 30.000 km au lieu de 20.000 km.

PAGE 8 : ENTRETIEN PERIODIQUE :
Un guide "Entretien diagnostic" remis à la livraison de votre voiture remplace les dernières pages du livret et indique la cadence des travaux recommandés.

PAGE 10 : REPERE 25 :
La tirette d'ouverture du capot AV est située dans la boîte à gants.

PAGE 11 : REPERE 3 - DEMARRAGE :
Moteur à injection électronique.
Moteur froid : actionner simplement le démarreur, en cas de non départ immédiat, attendre 10 secondes avant de solliciter le démarreur de nouveau. Si le moteur ne monte pas en régime (ralenti accéléré), appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur.
Moteur chaud : appuyer à fond sur l'accélérateur et actionner le démarreur.

PAGE 22 : REPERE 10 - INTERRUPTEUR DES MOTO-VENTILATEURS :
(Pour modèle à injection).
Supprimer ventilateur du compartiment moteur : l'interrupteur ne commande que les deux ventilateurs de radiateur d'eau.

Ventilateur de compartiment moteur :
Ce ventilateur est commandé automatiquement par une sonde thermique située à la partie supérieure AV du compartiment moteur. Sa plage de fonctionnement se situe entre 60° et 52°.
Un fusible de 8 AMP protège le ventilateur (boîtier situé sur le flanc G. du compartiment.).

PAGE 23 : FEUX ANTI-BROUILLARD :
Les lignes d'alimentation des anti-brouillard sont prévues en série.

PAGE 34 : REPERE 1 - CAPOT AV :
En cas de rupture de la tirette, un câble de secours est prévu ; ce câble est fixé à l'aide d'une bande adhésive sur la partie AR du compartiment de chauffage : accès boîte à gants ouverte.

PAGE 35 : SIEGES :
Pour rendre le siège mobile, tirer vers la gauche le levier situé à la partie antérieure AV du siège.

PAGE 39 : RODAGE :
La seconde vérification gratuite est supprimée.
La cartouche de filtre à huile doit donc être remplacée lors de la vérification gratuite entre 500 et 1000 km : supprimer les lignes 10 à 15.

PAGE 40 : FREINAGE :

Supprimer la phrase : "- Sinon, après trois coups de frein importants le freinage n'est plus assisté."

PAGE 41 : VENTILATEUR :

Lire-ventilateurs : voir chapitre C 10 et rectifications ci-dessus.

PAGE 41 : *Remplacer "- Il est interdit.....réparation" par "Voir chapitre entretien".*

PAGE 41 : REMORQUAGE :

En cas de dépannage, ne jamais prendre les triangles de suspension comme points d'attache.

PAGE 47 : CALAGE DE L'AVANCE (Moteur à injection) :

Le carter de distribution porte un index en tôle.

La poulie de vilebrequin comporte trois repères :

- *le trois. dans le sens de rotation du moteur correspond au PMH.*
- *le second situé 7 mm à droite du premier correspond à une avance de 8° au volant moteur.*
- *le premier situé à 7 mm à droite du second correspond à une avance de 16° au volant moteur.*

CALAGE INITIAL STATIQUE :

Amener le premier repère en face de l'index du carter de distribution.

Cette méthode n'est valable que pour faire un calage approché. Procéder ensuite au calage avec une lampe stroboscopique.

CALAGE A LA LAMPE STROBOSCOPIQUE (moteur à 1000 tr/mn) :

- débrancher la capsule à dépression.
- Régler le régime de ralenti à 1000 tr/mn.
- tourner l'allumeur pour amener le premier repère de la poulie face à l'index du carter (14 mm ± 1 mm soit 16° ± 1°).
- rebrancher la capsule.
- ramener le régime de ralenti à 1000 tr/mn.
- vérifier que le second repère de la poulie coïncide avec l'index du carter (7 mm ± 1 mm soit 8° ± 1°).

PAGE 48 : BOUGIES :

Moteur à injection.

Le nettoyage des bougies est préconisé tous les 5000 km.

PAGE 49 : MOTEUR A CARBURATEURS :

Bien que les dispositifs de starter soient montés sur les carburateurs, il n'existe pas de tirette de commande. (Pour la mise en route, moteur froid, vous reporter au paragraphe 3 page 11).

RALENTI :

Moteur à injection.

Le moteur à injection électronique ne demande aucun entretien particulier ; les réglages devront être effectués par les agents Renault.

Si toutefois votre moteur cale, amener à l'aide de la vis I le régime entre 950 et 1050 tr/mn.

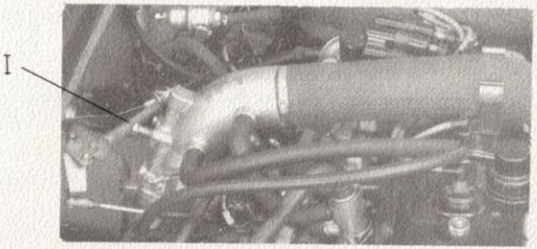

Le réglage n'est que provisoire, rendez-vous ensuite chez votre agent Renault le plus proche.

Filtre d'essence : le premier est situé en sortie de réservoir sous le compartiment avant entre les deux moto-ventilateurs. Le deuxième est fixe sur le châssis à gauche du moteur. Leur remplacement est préconisé tous les 10.000 km à 15.000 km.

PAGE 50 : FILTRE A AIR :
Moteur à injection.
L'illustration n'est valable que pour le modèle à carburateurs.

PAGE 50 : FILTRE A AIR DU MASTER VAC :

PAGE 51 : FREINS : Filtre du master vac.
Le dispositif d'assistance n'est plus spécifié.

PAGE 51 : FREIN A MAIN :
Le réglage de la commande s'effectue en soulevant l'arrière du véhicule et en agissant sur les écrous du câble primaire jusqu'à ce que les garnitures affleurent le disque.

PAGE 52 : Votre voiture est équipée d'un radiateur en aluminium, été comme hiver ce radiateur doit utiliser un liquide de refroidissement permanent à base d'antigel. N'employer que des antigels recommandés pour l'aluminium et agréés par le constructeur. Ne pas rincer cet appareil avec de la soude caustique ou des produits alcalins.

PAGE 55 : CRIC :
Modèle à injection.
Fixé sur la face interne de la jupe AR.

PAGE 59 : La fixation des phares longue-portée a été modifiée. Ils sont maintenus en place par des têtons et clips femelles.
Pour le remplacement d'une lampe et le réglage, procéder comme indiqué au paragraphe F 19.

PAGE 60 : FUSIBLES :
Modèle à injection.
Le calculateur électronique et le ventilateur de compartiment AR sont protégés chacun par un fusible de 8 AMP : le boîtier est situé sur le flanc droit du compartiment moteur vers l'AV.
Selon l'équipement, des fusibles supplémentaires peuvent être spécifiés.

PAGE 61 : Le moteur cale au ralenti, il étouffe quand vous accélérez.
Ces indications ne sont valables que pour le moteur équipé de carburateurs.

PAGE 61 : Au lieu de "- si l'aiguille n'est plus dans la zone rouge", lire :
"- si l'aiguille est redescendue au dessous de 100°".

CARACTERISTIQUES GENERALES :

1600 VE ou 1600 VF

POIDS :	
Poids du véhicule en ordre de marche	
AV : 336 kg - AR : 504 kg	840 kg
Poids total admissible :	
Sur l'essieu AV	560 kg
Sur l'essieu AR	830 kg
Poids total en charge	1240 kg
Charge remorq.avec ou sans freinage	Non prévue
Poids total roulant autorisé	Néant
FREINAGE :	
A l'avant	Freins à disque
A l'arrière	Freins à disque
Freins au pied	A commande hydraulique double circuit et répartiteur de pression.
Frein à main	Mécanique sur les roues AR à rattrapage de jeu automatique (voir chap. "Entretien")
Angle de carrossage AV	- 1° à - 1°20'
Angle des pivots	9°
Angle de chasse	5°30' ± 15'
Parallélisme des roues AV	3 mm de pincement total
Parallélisme des roues AR	1,5 à 2,5 mm de pincement total
Angle de carrossage AR	- 2°40' ± 30'

Nota : Voiture en position statique (mi-charge avec 2 personnes et demi-réservoir).

Direction	à crémaillère
Diamètre de braquage (entre trottoirs)	10,10 m
Garde au levier de débrayage	2 à 3 mm

CAPACITES :

Moteur (huile)	4 litres *
Mécanisme boîte-pont	2 litres
Réservoir d'essence	58 litres
Système de refroidissement	9 à 10 litres

* La voiture est équipée d'un filtre d'huile : au changement de la cartouche filtrante à l'occasion d'une vidange, il faut ajouter 0,25 litres (1,2 imp.pt).

CARACTERISTIQUES MOTEUR :

	1600 VE	1600 VF
TYPE	844-30	844-34
Alésage	78	78
Course	84	84
Cylindrée	1605 cm3	1605 cm3
Taux de compression	10,25	10,25
Carburateur	Weber 45 DCOE 38-39 ou 62-63 ou 68-69	Injection électronique
Réglage du ralenti	1200 - 1250 tr/mn	950 à 1050 tr/mn
Buse	34	
Gicleur principal	135	
Automaticité	220	
Ralenti	50 F 10 sans trou pour carburateurs repère 38-39 Porte-gicleur repère 95 avec trou 55 F 8 avec trou pour carburateurs repère 62-63 ou 68-69 Porte-gicleur sans repère ni trou	
Niveau des flotteurs	5 à 5,5 mm	
Jeu des culbuteurs à froid :		
- Admission	0,25	0,25
- Echappement	0,35	0,30

Ecartement des contacts de l'allumeur	0,4 mm Pourcentage de Dwell 63 ± 3 Angle de came 57° ± 3°	
Calage de l'avance initiale (statique)	Courbe R 267 6 mm ± 2 à la poulie de vilebrequin	Courbe R 278 D 63 14 mm ± 1 mm à la poulie de vilebrequin (1er repère à gauche dans le sens de rotation) soit 16° ± 1° au volant moteur
Calage à la lampe stroboscopique		Capsule débranchée moteur à 1000 tr/mn 14 mm±1mm à la poulie 1er repère à gauche Capsule branchée moteur à 1000 tr/mn 7 mm±1mm à la poulie repère du milieu soit 8° ± 1° au volant moteur
Ordre d'allumage	1-3-4-2	1-3-4-2
Bougies	Champion N 62 R	Champion N 62 R A défaut Champion N2 ou N2G

SOCIETE DES AUTOMOBILES ALPINE

Siège social - Usine

Après-vente - Pièces de rechange

Documentation

Avenue de Bréauté

BP 37-DIEPPE 76201

Tél. : (35) 84.81.23
84.37.21

Télex : Alpinauto 18426

Additif à NE A 310 Réf. 60 00 003 173 ALPINE DIEPPE 20-36 JUIN 1973

A 310 ALPINE RENAULT

TYPE 1600 VF
modèle 1974

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

MODELE 1974

Dans ce document, certaines indications annulent et remplacent les indications correspondantes figurant dans la notice de base.

www.A310L4.com

TABLEAU DE BORD

MODELE 1974

Un nouveau tableau de bord équipe les véhicules A 310 modèle "1974".

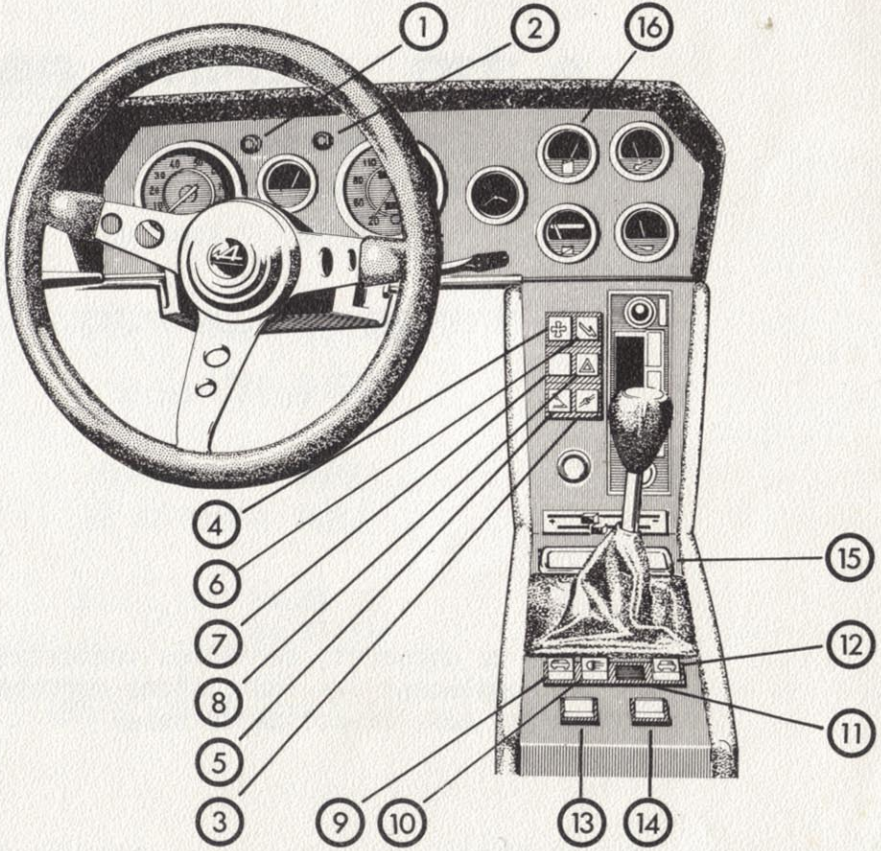

Rep	Désignation	France Belgique	Italie	Allem. Suisse
1	Voyant de phares	X	X	X
2	Voyant alerte huile	X	X	X
3	Voyant ceinture sécurité	X	X	X
4	Interrupteur ventilos AV	X	X	X
5	Voyant de frein à main	X	X	X
6	Interrupteur contrôle freinage	X	X	X
7	Interrupteur signal détresse	X		X
7	Obturateur		X	
8	Voyant signal détresse	X		X
8	Obturateur		X	
9	Obturateur	X	X	X
9	Interrupteur pare-brise chauffant	O		O

Rep	Désignation	France Belgique	Italie	Allem. Suisse
10	Interrupteur phares longue portée	X		
10	Voyant feu de recul			X
11	Obturateur	X	X	
11	Interrupteur Anti-brouillard	O	O	X
12	Obturateur	X	X	X
12	Interrupteur pare-brise chauffant	O		O
13 14	Interrupteur lève-vitre	X	X	X
15	Nouveau cendrier à bascule			
16	Indicateur de niveau d'essence à témoin lumineux de réserve			

X	MONTAGE SERIE
O	MONTAGE OPTIONNEL

VOYANT CEINTURE DE SECURITE (3)

Le voyant ne s'éteint que lorsque la ceinture conducteur est bouclée.

INTERRUPTEUR ET VOYANT DE SIGNAL DE DETRESSE (7)

L'enfoncement de la touche commande le clignotement de l'ensemble des feux indicateurs de direction. Le fonctionnement des feux est contrôlé par un témoin lumineux.

VOYANT FEU DE RECUL (pour certains équipements)

Les feux de recul, commandés par la marche arrière, sont contrôlés par un témoin lumineux.

INDICATEUR DE NIVEAU D'ESSENCE A TEMOIN DE RESERVE

L'indicateur de niveau d'essence est muni d'un témoin lumineux de réserve.

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir ne contient plus que 6 à 8 litres de carburant.

OUVERTURE DE LA LUNETTE ARRIERE

Pour dévérouiller, tirer sur la commande située sur le montant, en dessous de la gâche de porte.

Avant de fermer la lunette, s'assurer que la tirette est bien repoussée.

SIEGES

Pour accéder aux places arrières lever le levier situé sur la face latérale du dossier, et basculer.

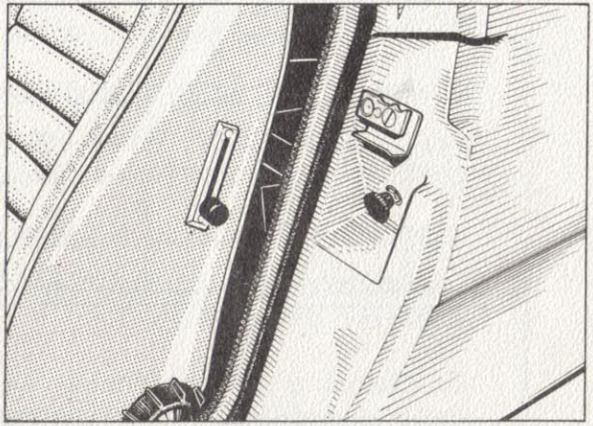

VIDE-POCHES

Sous planche de bord : pour ouvrir tourner le bouton sur la droite.
Le vide poche se vérouille par une serrure.

CEINTURE DE SECURITE A ENROULEUR

Nous vous recommandons de les utiliser quelle que soit l'importance du trajet.

UTILISATION Saisissez la boucle et déroulez la sangle ; si en cours de manoeuvre un blocage intervient, opérez un léger retour en arrière et déroulez à nouveau pour obtenir une longueur de sangle adaptée à votre taille.

VERROUILLAGE Enclenchez la boucle dans le boitier de verrouillage. L'enrouleur empêche la ceinture de se dérouler si un freinage brutal intervient ou si le déroulement de la sangle est trop rapide.

DEVERROUILLAGE : Pour vous libérer de la ceinture appuyer sur la touche incorporée au boîtier de verrouillage.

STOCKAGE : Au repos, la ceinture est rappelée par l'enrouleur et se range dans la boîte à gants.

F U S I B L E S

FRANCE - BELGIQUE - SUISSE - ALLEMAGNE

Ces véhicules sont équipés de 3 boîtiers porte-fusibles.

- Dans le coffre avant, un boîtier muni de 9 fusibles

  . lève-vitre gauche
  . lève vitre droit
16 A. pare-brise chauffant droit
  . pare-brise chauffant gauche
  . allume cigare
  . centrale clignotante

8 A . ventilateurs avant (2 fusibles)
  . ventilateur de chauffage

- Sous le tableau de bord (dans l'habitacle), un boîtier de 2 fusibles

  . ligne générale (2fusibles de 50 A)

- Dans le compartiment moteur, devant le ventilateur arrière, 1 boîtier de 4 fusibles.

8 A
- . feux de recul (2 fusibles)
- . ventilateur arrière
- . faisceau injection

ITALIE

En plus de ces boîtiers, se trouve dans le coffre avant un deuxième boîtier muni de 8 fusibles.

8 A
- . phare gauche
- . phare droit
- . code gauche
- . code droit
- . anti-brouillard gauche
- . anti-brouillard droit
- . longue portée gauche
- . longue portée droit

www.A310L4.com

SOCIETE DES AUTOMOBILES ALPINE-RENAULT

S.A. régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales
au Capital de 35 100 000 - R.C. Dieppe 66 B 7.

Siège social - Usine

Après-vente - Pièces de rechange

Documentation

Avenue de Bréauté

B.P. 37-DIEPPE 76201

Tél. : (35) 84.81.23
84.37.21

Télex : Alpinauto 18426

Additif à NE A 310 Réf. 60 00 003 821 ALPINE DIEPPE 20-36 SEPT. 1973